

# La tortue luth : une espèce en voie de disparition

La tortue luth est le plus gros reptile de la planète. Elle peut atteindre plus de 2 m de long et peser plus de 900 kg. Sa carapace est formée d'un épais cartilage recouvert d'une peau coriace ayant l'aspect du cuir (d'où son nom en anglais, Leatherback). Dans nos eaux côtières, on peut apercevoir des tortues luth en été et à l'automne, lorsqu'elles se nourrissent de méduses près de la surface.

Depuis 2003, la tortue luth est désignée espèce en voie de disparition au Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Cette espèce connaît un

grave déclin mondial et a perdu près de 70 % de sa population en 15 ans. Sa maturité tardive et le taux de mortalité très élevé de ses oeufs et de ses juvéniles rendent la tortue luth particulièrement vulnérable.

La *Loi sur les espèces en péril* protège la tortue luth il est interdit de tuer un spécimen vivant, de lui nuire, de le harceler ou de le prendre. De plus, la loi interdit toute possession de tortue luth, qu'elle soit vivante ou morte, entière ou en partie.



# Vous pouvez aider la tortue luth

Dans les eaux canadiennes, la prise accidentelle dans les engins de pêche est une cause majeure de mortalité pour la tortue luth. Une fois enchevêtrée dans des filets de pêche, cordages ou autres débris en mer, la tortue peut avoir de la difficulté à nager correctement et à se nourrir, ou même être incapable de remonter à la surface pour respirer.



*Tortue luth remise à l'eau vivante, dans le secteur de la baie de Fortune, en août 2005.*



*Tortue luth observée dans le secteur du cap Bauld, dans la péninsule Northern de Terre Neuve, en 2004.*

## Que faire si on aperçoit une tortue luth ?

- Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour signaler des cas d'observation de mammifères marins ou de tortues, prière de communiquer avec :

Jack Lawson (Ph.D.), chercheur scientifique  
Section des mammifères marins

Pêches et Océans Canada

C. P. 5667, St. John's (T.-N.-L.), Canada A1C 5X1

Tél. : (709) 772-4423

Courriel : [whalesighting@dfo-mpo.gc.ca](mailto:whalesighting@dfo-mpo.gc.ca)

- Photographiez ou filmez la tortue luth.
- Notez la date, l'heure et, si possible, la position où vous avez observé la tortue et transmettez ces renseignements à Pêches et Océans Canada.